



Ministère de la Sécurité publique du Québec



À l'instant · 🌐

Avant de faire un feu en plein air, assurez-vous qu'il n'y a aucune restriction en vigueur, veillez à avoir une source d'eau à portée de main ainsi qu'un emplacement sécuritaire et gardez à distance les bonbonnes de gaz propane et autres combustibles. Avant de quitter, éteignez-le et vérifiez que toutes les braises sont complètement refroidies.



**Pour de belles vacances,
gardez le feu sous surveillance!**

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 

SECURITEPUBLIQUE.GOUV.QC.CA

Les feux extérieurs - Ministère de la Sécurité publique

Découvrez toutes les facettes de votre sécurité, qu'elle soit sous votre...